

ANNEXE 2 :

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Bénéficiaire de l'aide

- Dénomination ou raison sociale :
- Adresse :
- Représentant dûment habilité
 - Nom Prénom :
 - Fonction :
 - Tél. :
 - Email :
- Contact (si différent du représentant) :
 - Nom Prénom :
 - Fonction :
 - Tél. :
 - Email :
- N° SIRET :
- Pour les entreprises et associations (tout acteur exerçant une activité économique) :
Fiche de renseignement détaillée intégralement complétée (Annexe 1 bis),
 - Siège social :
 - Domaine d'activités :

Vérification de l'éligibilité

1. Bénéficiaires éligibles

Êtes-vous :

- Un maître d'ouvrage public
- Un bailleur social ou un autre organisme mandaté pour un Service d'Intérêt Economique Général (SIEG) au sens du droit communautaire
- Un promoteur immobilier
- Une entreprise (y compris SCI)
- Une association
- Autre :

Pour mémoire : Si vous faites partie des bénéficiaires non éligibles (Etat, Départements et leurs opérateurs, ainsi que les particuliers), vous ne pouvez pas solliciter d'aide.

2. Projets éligibles

Si votre projet ne correspond aux cas cités ci-dessous, il n'est pas éligible à l'Appel à Projet.

2.1) Typologie des travaux envisagés

Votre projet concerne t-il l'une des typologies de travaux suivantes ?

- La construction d'un bâtiment neuf
- Une rénovation lourde touchant à la structure d'un bâtiment existant ou modifiant son usage
- L'extension ou la surélévation d'un bâtiment existant

2.2) Exigences Climaxion à respecter en matière d'utilisation du bois et de matériaux biosourcés (précisées en page 3 du règlement)

Attention : L'aide CLIMAXION sera conditionnée par le respect de ces exigences.

Sélectionnez l'exigence de résultat Climaxion à laquelle votre projet est soumis :

- CAS 1** : Pour les projets de **construction/extension neuve**, soumis à la RE 2020 :
➔ Atteinte du **seuil « Ic construction » 2028 de la RE2020**
- CAS 2** : Pour les projets de **construction/extension neuve** non soumis à la RE2020 :
➔ Atteinte d'une **masse moyenne de produits bois et biosourcés de 35 kg/m² SdP¹**
- CAS 3** : Pour les **projets de réhabilitation lourde** :
➔ Atteinte d'une **masse moyenne de produits bois et biosourcés de 15 kg/m² SdP²**

2.3) Typologie des matériaux envisagés

Merci de détailler l'utilisation du bois en structure :

Merci de détailler l'usage additionnel de matériaux biosourcés :

¹ et ³ Ces seuils correspondent aux seuils fixés par le **Pacte Fibois** : le pacte Fibois est un contrat signé entre les maîtres d'ouvrage et la filière forêt bois, permettant d'anticiper les projets et m2 construits en bois et de mettre en mouvement tous les acteurs de la filière pour répondre à cette commande.

3. Bâtiments éligibles

Votre projet concerne-t-il l'une des typologies de bâtiment suivantes ?

Cochez la case correspondante	Typologies de bâtiments	Surface (SDP en m ²)
	Bâtiment d'habitation ou un logement foyer	
	Equipement public ou privé recevant du public (ERP) <i>dont commerces et équipements publics</i>	
	Bâtiment de bureau assujetti au Code du Travail	
	Bâtiment d'activité, de production ou de stockage	
	Autre :	
		TOTAL :

Pour mémoire : les maisons individuelles isolées et les bâtiments de 1ère famille ne sont pas éligibles (selon l'arrêté du 31 janvier 1986 relatif à la protection contre l'incendie des bâtiments d'habitation).

La surface de plancher du projet doit être au minimum de 200m².

4. Prestations éligibles

Dans le cadre de cet Appel à Projet, pour quel type de prestation souhaitez-vous vous faire accompagner (*) ?

- Une prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage par un AMO** spécialisé dans l'usage du bois et des matériaux biosourcés (**volet 1**)
- Une prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage par un AMO** spécialisé dans l'usage du bois et des matériaux biosourcés (**volet 2**)
- Une prestation de maîtrise d'œuvre** spécialisée dans l'usage du bois et des matériaux biosourcés (**volet 2**)

5. Valorisation des savoir-faire et des ressources locales

Dans le cadre de votre projet, est-il prévu que vous fassiez appel à des filières de production locales pour l'utilisation du bois et/ou de matériaux biosourcés ?

- Oui
- Non

Si oui, veuillez indiquer lesquelles :

Sinon, pourquoi ?